

CANADA
Province of Québec
District of: Québec
Division No.01-Longueuil
Court No. 505-11-012250-135
Estate No. 41-1751852

SUPERIOR COURT
In Bankruptcy and Insolvency

**Notice of Application for Discharge of Trustee
(Paragraph 152(5)(c), Rule 61)**

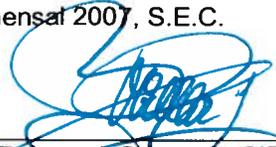
**In the Matter of the Bankruptcy of
Commensal 2007, S.E.C., 9005-4925 Qc Inc., 9183-7831 Qc Inc., 9199-1174 Qc Inc.,
Commensal Canada Inc., Commensal & Cie Inc. and Gestion Commensal Inc.
("Commensal 2007, S.E.C.")
In the City of La Prairie
in the Province of Québec**

Take notice that:

1. There is enclosed with this form a copy of the final statements of receipts and disbursements as taxed.
2. Notice of objection to the final statements must be filed with the registrar, at the Court House, Superior Court of Québec – Longueuil, 1111, Jacques-Cartier Blvd E., Longueuil QC Canada J4M 2J6, before September 20, 2018, and a copy of the notice served on the undersigned. The notice must state the reasons for the objection.
3. We will apply to the court on October 20, 2018, at the hour of 9:00 A.M., or so soon thereafter as the motion can be heard, for an order of discharge with respect to the above-mentioned estate and for a release of the security provided by us pursuant to subsection 16(1) of the Act.
4. Notice of objection to the discharge, setting out the reasons for opposition, must be filed with the registrar, at the Court House, Superior Court of Québec – Longueuil, 1111, Jacques-Cartier Blvd E., Longueuil QC Canada J4M 2J6 at least five days before the date of the hearing, and a copy of the notice must be served on us within those five days.

Dated at Montréal, in the Province of Quebec, September 5, 2018.

Richter Advisory Group Inc.
Trustee of the Estate of
Commensal 2007, S.E.C.



Gilles Robitard, CPA, CA, CIRP, LIT

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
www.richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
Richter Advisory Group Inc.
1981 McGill College
Montréal (QC) H3A 0G6 Montréal, Toronto

(français - recto)



CANADA
Province de Québec
District de : Québec
No division : 01-Longueuil
No cour : 505-11-012250-135
No dossier : 41-1751852

COUR SUPÉRIEURE
En matière de faillite et d'insolvabilité

Certificat de Taxation

Dans l'affaire de la faillite de

**Commensal 2007, S.E.C., 9005-4925 Québec Inc., 9183-7831 Québec Inc.,
9199-1174 Québec Inc., Commensal Canada Inc., Commensal & Cie Inc. et
Gestion Commensal Inc. ("Commensal 2007, S.E.C."),
de la ville de La Prairie
en la province de Québec**

Ordonnance est rendue fixant les déboursés du syndic à la somme de 2133,76 \$,
ainsi que sa rémunération à la somme de 1113,91 \$.

Daté le 13 juillet 2018, à Longueuil en la province de Québec.


REGISTRAIRE

Richter Groupe Conseil Inc.
Syndic autorisé en insolvabilité (SAI)
Gilles Robillard, CPA, CA, CIRP
1981 McGill College, 12^e étage
Montréal QC H3A 0G6
Téléphone: (514) 934-3400
Télécopieur: (514) 934-8603

T. 514.934.3400 - 5177
sbourgine@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
Richter Advisory Group Inc.
1981 McGill College
Mtl (Qc) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 NO DE DIVISION : 01-LONGUEUIL
 NO DE COUR : 505-11-012250-135
 NO DE DOSSIER : 41-1751852

COUR SUPÉRIEURE
 (Chambre commerciale)
 Loi sur la faillite et l'insolvabilité

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE COMMENSAL 2007, S.E.C., 9005-4925 Québec Inc., 9183-7831 Québec Inc. 9199-1174 Québec Inc., COMMENSAL CANADA Inc., COMMENSAL & CIE Inc. et GESTION COMMENSAL Inc. ("COMMENSAL 2007, S.E.C."), corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social au 300-170, boulevard Taschereau, dans la municipalité de La Prairie, province de Québec, J5R 5H6.

Faillie

ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DES DÉBOURS
 (Note 1)

RECETTES:

1. Avances de fonds du Syndic à la faillite pour le paiement des débours		-	\$
2. Remboursements divers :			
a) Remboursement dépôts fournisseurs	1,082.19	1,082.19	
3. Intérêts		20.99	
4. Taxes :			
a) Remboursement de TVQ	2,144.49	2,144.49	
RECETTES TOTALES		3,247.67	

DÉBOURS

6. Frais payés :			
a) Au tribunal	150.00	150.00	
9. Avis de faillite :			
a) À 281 créanciers	696.00		
b) Timbres-poste	383.52	1,079.52	
10. Avis de demande de libération :			
a) À 124 créanciers	124.00		
b) Timbres-poste	186.00	310.00	
12. Divers :			
a) Photocopies	94.50		
b) Messagerie, frais de poste	83.22		
c) Frais de banque	15.00	192.72	
DÉBOURS TOTAUX AVANT HONORAIRES LÉGAUX ET DU SYNDIC		1,732.24	
13. Taxes :			
a) CTI	134.07		
b) RTI	267.45	401.52	
14. Rémunération du syndic :			
a) Syndic à la faillite	1,113.91	1,113.91	
DÉBOURS TOTAUX		3,247.67	
16. Montant disponible pour distribution		-	\$

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE COMMENSAL 2007, S.E.C., 9005-4925 Québec Inc., 9183-7831 Québec Inc. 9199-1174 Québec Inc., COMMENSAL CANADA Inc., COMMENSAL & CIE Inc. et GESTION COMMENSAL Inc. ("COMMENSAL 2007, S.E.C.")

ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DES DÉBOURS

NOTES :

Note 1. Le 27 mai 2013, Commensal 2007, S.E.C. (Commensal) a déposé un avis de l'intention de faire une proposition (« l'Avis d'intention ») à ses créanciers et Richter Groupe Conseil Inc. ("Richter") a été nommée syndic à l'Avis de l'intention.

Le 22 novembre 2013, Commensal a déposé la proposition à ses créanciers (la « Proposition »). À l'assemblée des créanciers tenue le 10 mars 2014, les créanciers ont refusé d'accepter la Proposition et le même jour, Commensal est réputée avoir fait cession de ses biens. Richter a été nommée syndic à l'actif de Commensal.

5 octobre, 2016

Date

RSM RICHTER INC

Syndic

Gilles Robillard, CPA, CA, CIRP

Syndic

CANADA

Province de Québec

District de : Québec

No division : 01-Longueuil

No cour : 505-11-012250-135

No dossier : 41-1751852

COUR SUPÉRIEURE

En matière de faillite et d'insolvabilité

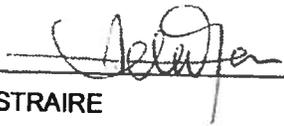
Certificat de Taxation

Dans l'affaire de la proposition de

**Commensal 2007, S.E.C., 9005-4925 Québec Inc., 9183-7831 Québec Inc.,
9199-1174 Québec Inc., Commensal Canada Inc., Commensal & Cie Inc. et
Gestion Commensal Inc. ("Commensal 2007, S.E.C."),
de la ville de La Prairie
en la province de Québec**

Ordonnance est rendue fixant les déboursés du syndic à la somme de 252461.13 \$,
ainsi que sa rémunération à la somme de 133,988.26 \$.

Daté le 13 juillet 2013, à Longueuil en la province de Québec.


REGISTRAIRE

Richter Groupe Conseil Inc.
Syndic autorisé en insolvabilité (SAI)
Gilles Robillard, CPA, CA, CIRP
1981 McGill College, 12^e étage
Montréal QC H3A 0G6
Téléphone: (514) 934-3400
Télécopieur: (514) 934-8603

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 NO DE DIVISION : 01-LONGUEUIL
 NO DE COUR : 505-11-012250-135
 NO DE DOSSIER : 41-1751852

COUR SUPÉRIEURE
 (Chambre commerciale)
 Loi sur la faillite et l'insolvabilité

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION ET DE LA PROPOSITION COMMENSAL 2007, S.E.C., 9005-4925 Québec Inc., 9183-7831 Québec Inc., 9199-1174 Québec Inc., COMMENSAL CANADA Inc., COMMENSAL & CIE Inc. et GESTION COMMENSAL ("COMMENSAL 2007, S.E.C."), corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social au 300-170, boulevard Taschereau, dans la municipalité de La Prairie, province de Québec, J5R 5H6.

Débitrice

ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DES DÉBOURS (Note 1)

RECETTES:

1. Avances de fonds d'un actionnaire et créancier pour le paiement des honoraires et débours liés à l'Avis d'intention (Note 2)		492,305.06 \$
2. Avances de fonds du Syndic pour le paiement des débours de l'Avis d'intention		3,287.24
3. Réalisation d'actif (Note 3)		3,967,601.00
4. Intérêts		835.93
RECETTES TOTALES		4,464,029.23

DÉBOURS

5. Frais payés :		
a) Au séquestre officiel		150.00
6. Avis de l'intention de faire une proposition :		
a) À 299 créanciers	1,075.50	
b) Timbres-poste	423.33	1,498.83
7. Avis de la proposition		
a) à 277 créanciers	1,331.00	
b) Timbres-poste	621.83	1,952.83
8. Remise d'avance de fonds à un actionnaire et créancier (Note 2)		31,359.76
9. Divers :		
a) Télécopie & téléphone	15.60	
b) Photocopies	126.00	
c) Messagerie, frais de poste	282.25	
d) Déplacements	11.94	
e) Frais de banque	15.00	450.79
DÉBOURS TOTAUX AVANT HONORAIRES LÉGAUX ET DU SYNDIC		35,412.21
10. Taxes :		
a) CTI	15,235.73	
b) RTI	30,395.24	45,630.97
11. Honoraires légaux (Notes 3 et 4)		
a) Avocats et conseils		171,417.95
12. Rémunération du syndic :		
a) Syndic à l'avis de l'intention		133,988.26
13. Remises de fonds aux créanciers garantis		4,077,579.84
DÉBOURS TOTAUX		4,464,029.23
13. MONTANT DISPONIBLE		- \$

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION ET DE LA PROPOSITION COMMENSAL 2007, S.E.C., 9005-4925 Québec Inc., 9183-7831 Québec Inc., 9199-1174 Québec Inc., COMMENSAL CANADA Inc., COMMENSAL & CIE Inc. et GESTION COMMENSAL ("COMMENSAL 2007, S.E.C.")
ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DES DÉBOURS

NOTES :

Note 1. Le 27 mai 2013, Commensal 2007, S.E.C. (Commensal) a déposé un avis de l'intention de faire une proposition (« l'Avis d'intention ») à ses créanciers et Richter Groupe Conseil Inc. ("Richter") a été nommée syndic à l'Avis de l'intention.

Le 22 novembre 2013, Commensal a déposé la proposition à ses créanciers (la « Proposition »). À l'assemblée des créanciers tenue le 10 mars 2014, les créanciers ont refusé d'accepter la Proposition et le même jour, Commensal est réputée avoir fait cession de ses biens. Richter a été nommée syndic à l'actif de Commensal.

Note 2. Le 4 décembre 2013 La fondation Lucie et André Chagnon un actionnaire et créancier de Commensal 2007, S.E.C. a consenti une avance de 492 305,06 \$ pour le paiement des honoraires et débours liés à l'avis d'intention. Le 3 avril 2014 Richter lui a remis un montant de 31 359,76 \$ correspondant à la partie non utilisée de l'avance de fonds.

Note 3. Commensal a mandaté Demers Beaulne Inc. afin de procéder à la vente sous contrôle judiciaire des éléments d'actifs de Commensal et Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L. comme avocat pour la représenter. La Cour a autorisé la vente des actifs selon les termes de l'offre dans une Ordonnance datée du 29 novembre 2013.

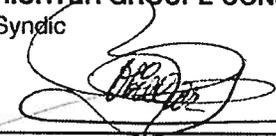
Note 4. Le 22 novembre 2013, le syndic a obtenu une opinion juridique de Dentons confirmant la validité des sûretés détenues par Investissement Québec, Financement Agricole Canada et la Banque royale du Canada.

6 octobre, 2016

Date

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic


Gilles Robillard, CPA, CA, CIRP
Syndic